

Le Fan-Club Romuald Wadagni encourage les candidats

N° 572 DU 08 JUIN 2026

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATIONS, D'ANALYSES, D'INVESTIGATIONS ET DE PUBLICITÉS

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395



Les 12 ministres conseillers dévoilés (Une représentation des deux partis de la majorité)



La CENA trace la voie



Talon honoré par l'UPAO

Edouard Loko honoré à Abidjan



RECONNAISSANCE ACADÉMIQUE ET HOMMAGE À UN PARCOURS D'EXCEPTION

Talon honoré par l'UPAO

L'ancien président de la République du Bénin, Patrice Talon, a été élevé au rang de Docteur Honoris Causa par l'Université Protestante de l'Afrique de l'Ouest. Une distinction prestigieuse qui vient saluer son leadership, ses réformes et sa contribution au développement du Bénin et du continent africain. Le vice-président de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin, Jean-Claude Hounmenou, en a exposé les motivations.

L'Université Protestante de l'Afrique de l'Ouest (UPAO) a décerné le titre de Docteur Honoris Causa à l'ancien chef de l'État béninois, Patrice Talon. Cette distinction honorifique récompense un parcours marqué par des réformes ambitieuses, une vision de transformation de l'État et un engagement en faveur du développement économique et institutionnel du Bénin.

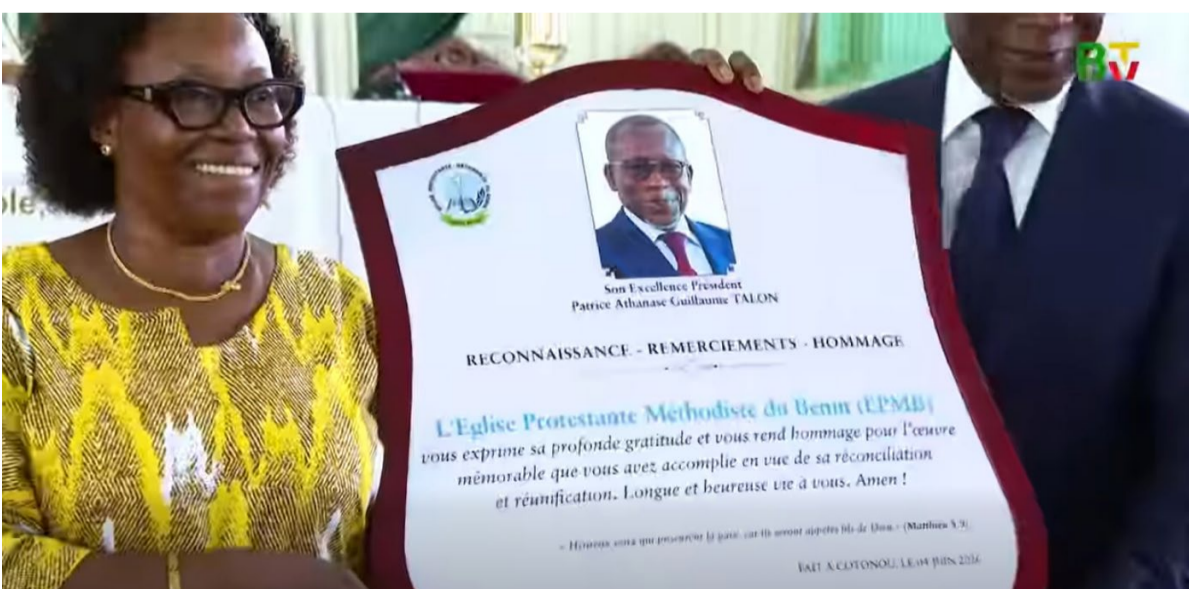
Selon le professeur Jean-Claude Hounmenou, vice-président de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin, cette reconnaissance s'ap-

puie sur l'impact des actions menées au cours des dernières années dans plusieurs secteurs stratégiques. L'université entend ainsi saluer les efforts ayant contribué à la modernisation du pays, à l'amélioration de la gouvernance publique et au rayonnement du Bénin sur la scène internationale.

Pour les responsables de l'institution, le parcours de Patrice Talon constitue une source d'inspiration pour les jeunes générations et les futurs dirigeants africains. À travers cette distinction, l'UPAO met en avant les valeurs de leadership, d'innovation, de responsabilité et de service à la nation.

Cette élévation au rang de Docteur Honoris Causa vient enrichir le palmarès des personnalités africaines distinguées pour leurs contributions exceptionnelles au progrès de leurs pays et à la promotion du développement durable sur le continent.

James-Meryl ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02**

RÉDACTION

**Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84**

ÉVALUATION DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026

La CENA trace la voie



Après cinq jours de réflexions et d'échanges à Parakou, l'atelier national d'évaluation des élections générales de 2026 a livré ses conclusions. Organisée par la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA), cette rencontre a permis aux différents acteurs de la chaîne électorale d'identifier les acquis, les insuffisances et les pistes d'amélioration en vue de renforcer davantage la qualité des prochains scrutins au Bénin.

La ville de Parakou a accueilli la clôture de l'atelier d'évaluation

des élections générales de 2026, une initiative de la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) destinée à dresser un bilan complet du processus électoral et à dégager des perspectives d'amélioration. Pendant cinq jours, les différents intervenants du système électoral béninois ont passé en revue les forces et les défis observés lors de ce rendez-vous démocratique majeur. Présidant la cérémonie de clôture, le président de la CENA, Sacca Lafia, s'est réjoui de la capacité des acteurs béninois à procéder à une analyse critique

et constructive de leur propre expérience électorale. Selon lui, cette démarche traduit la maturité de la démocratie béninoise et la volonté collective de consolider les acquis enregistrés au fil des années.

Le président de l'institution a salué la contribution de l'ensemble des parties prenantes ayant participé à l'organisation et au déroulement des élections. Il a notamment rendu hommage aux députés pour leur rôle dans l'adoption d'un cadre juridique adapté, aux partis politiques pour leur esprit de responsabilité et leur participation constructive aux débats, ainsi qu'aux organisations de la société civile dont la vigilance a contribué à renforcer la transparence et la crédibilité du processus électoral.

Une mention particulière a également été faite aux agents électoraux déployés sur le terrain. Malgré les contraintes logistiques, la pression et les exigences liées à leur mission, les points focaux et coordonnateurs d'arrondissements ont démontré un engagement remarquable dans la gestion du matériel électoral et la sécurisation des opérations de vote et de compilation des résultats.

Les travaux ont débouché sur

une série de recommandations jugées stratégiques pour l'avenir. Elles concernent notamment le renforcement des outils technologiques afin d'assurer une transmission plus rapide et plus sécurisée des résultats, l'amélioration de la logistique électorale au niveau local, la professionnalisation accrue des agents de poste de vote ainsi que l'allègement de certaines procédures administratives.

Pour les participants, ces propositions constituent des leviers essentiels pour rendre les prochaines consultations électorales plus efficaces, plus inclusives et davantage conformes aux standards de transparence et de bonne gouvernance.

Au terme des assises, il a été annoncé qu'un rapport final sera élaboré afin de transformer les recommandations formulées en actions concrètes. Convaincu que cet exercice contribuera au renforcement du système électoral national, Sacca Lafia a invité l'ensemble des acteurs à maintenir la dynamique de collaboration engagée à Parakou pour bâtir des élections toujours plus crédibles et mieux organisées au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



FILIÈRE COTON AU BÉNIN

Bloukounon Goubalan mobilise les acteurs



Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Gaston Cossi Dossouhoui Bloukounon Goubalan, a rencontré les responsables de l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC) et de la Centrale Nationale des Agriculteurs (CNA). Au cœur des échanges : les défis de la filière cotonnière et les stratégies à mettre en œuvre pour renforcer

durablement ses performances.

Le gouvernement béninois poursuit sa dynamique de concertation avec les principaux acteurs du secteur agricole. Dans cette perspective, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Bloukounon Goubalan, a tenu une séance de travail avec les responsables de l'Association

Interprofessionnelle du Coton (AIC) et ceux de la Centrale Nationale des Agriculteurs (CNA).

Cette rencontre a permis aux différentes parties d'échanger sur les enjeux actuels de la filière coton, pilier essentiel de l'économie nationale. Les discussions ont notamment porté sur les mécanismes susceptibles d'améliorer la productivité, la qualité de la production ainsi que les conditions de travail des producteurs.

Les responsables des organisations professionnelles ont également exposé leurs préoccupations et partagé leurs propositions pour consolider les acquis enregistrés ces dernières années. De son côté, le ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à accompagner les acteurs du secteur afin de

maintenir la compétitivité du coton béninois sur les marchés internationaux.

Cette séance de concertation s'inscrit dans la volonté des autorités de promouvoir un dialogue permanent avec les producteurs et les structures professionnelles. L'objectif est de garantir une croissance durable de la filière et de préserver sa contribution majeure au développement économique et social du Bénin.

À travers cette démarche, le ministère entend renforcer la synergie entre l'État et les différents intervenants du secteur, en vue d'assurer de meilleures performances pour les prochaines campagnes cotonnières.

Marie Estelle AKANNI

DIPLOMATIE ET COOPÉRATION BILATÉRALE

Une nouvelle page entre Cotonou et Abuja

Le renforcement des relations entre le Bénin et le Nigéria se poursuit avec l'arrivée officielle de la nouvelle ambassadrice nigériane à Cotonou. Venue présenter les copies figurées de ses lettres de créance aux autorités béninoises, la diplomate a réaffirmé la volonté de son pays de consolider davantage les liens historiques, économiques et politiques qui unissent les deux États voisins.

Une étape diplomatique décisive

Le processus d'accréditation de la nouvelle représentante du Nigéria au Bénin a franchi une étape importante. Reçue par la secrétaire générale du ministère béninois des Affaires étrangères, Corinne Brunet, la diplomate nigériane a procédé à la remise officielle des copies figurées de ses lettres de créance, conformément aux usages diplomatiques en vigueur.

Cette formalité marque le début de sa mission sur le territoire béninois, en attendant la présentation officielle de ses lettres de créance au Président de la République.

Consolider un partenariat stratégique

Cette rencontre s'inscrit dans un contexte de dynamisation des relations entre Cotonou et Abuja. Les deux pays entretiennent depuis plusieurs décennies des liens étroits fondés sur la proximité géographique, les échanges commerciaux, la coopération sécuritaire ainsi que les relations humaines entre leurs populations.

La nouvelle ambassadrice aura notamment



pour mission de contribuer à l'approfondissement de cette coopération dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'économie, le commerce, les infrastructures, l'énergie et la sécurité régionale.

Des défis communs à relever

Face aux enjeux de développement et de stabilité dans la sous-région ouest-africaine, le Bénin et le Nigéria entendent poursuivre leurs efforts conjoints pour promouvoir l'intégration régionale, faciliter les échanges transfrontaliers et renforcer la lutte contre les menaces sécuritaires.

L'arrivée de cette nouvelle représentante diplomatique est ainsi perçue comme un si-

gnal fort en faveur du raffermissement de l'axe Cotonou-Abuja, considéré comme l'un des piliers de la coopération en Afrique de l'Ouest.

Une coopération appelée à se renforcer

À travers cette prise de fonction progressive, le Nigéria réaffirme son engagement à maintenir un dialogue permanent avec le Bénin et à accompagner les initiatives visant à consolider les relations entre les deux pays. Une dynamique qui devrait ouvrir la voie à de nouvelles opportunités de coopération au bénéfice des populations béninoise et nigériane.

James-Meryl ALLAGBE

EXAMEN DU BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE 2026

Le Fan-Club Romuald Wadagni encourage les candidats



À la veille du lancement des épreuves écrites du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC), prévu pour ce lundi 08 juin 2026 sur toute l'étendue du territoire national, l'Association Fan-Club Romuald Wadagni a adressé un message de soutien et d'encouragement aux milliers de candidats engagés dans cette importante étape de leur parcours scolaire. À travers un communiqué signé par son Secrétaire général, Dr Zéphyrin Dognon, au nom du Coordonnateur national, Emeric Joël Allagbé, l'organisation formule des vœux de réussite à tous les postulants.

À quelques heures du démarrage des épreuves du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC), l'Association Fan-Club Romuald Wadagni a tenu à témoigner sa solidarité et son soutien aux candidats qui composeront dès ce lundi 08 juin 2026.

Dans un communiqué officiel signé par le Secrétaire général de l'association, Dr Zéphyrin Dognon, et porté au nom du Coordonnateur national, Emeric Joël Allagbé, le Fan-Club adresse ses encouragements à l'ensemble des élèves qui s'apprêtent à franchir cette étape décisive de leur cursus aca-

démique.

L'association invite les candidats à aborder les épreuves avec sérénité, confiance et détermination, tout en mettant à profit les connaissances acquises au cours de l'année scolaire. Elle les exhorte également à faire preuve de discipline et de concentration afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Pour le Fan-Club Romuald Wadagni, le BEPC représente non seulement une évaluation des acquis scolaires, mais aussi une opportunité pour les jeunes apprenants de

démontrer leur capacité à relever les défis et à préparer leur avenir.

À travers ce message de soutien, l'association réaffirme son attachement à la promotion de l'excellence et à l'accompagnement de la jeunesse béninoise dans sa quête de réussite. Elle souhaite enfin une excellente composition à tous les candidats et espère que les efforts consentis tout au long de l'année seront couronnés de succès.

Candide AHOUDJI



COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

À l'occasion du démarrage des épreuves écrites du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC), session de juin 2026, prévu pour ce lundi 08 juin sur toute l'étendue du territoire national, l'Association Fan-Club Romuald Wadagni adresse ses chaleureuses félicitations et ses encouragements à l'ensemble des candidats.

Après plusieurs mois de préparation, de sacrifices et d'efforts soutenus, vous voici à une étape importante de votre parcours scolaire. Cette évaluation constitue une occasion de démontrer les connaissances acquises ainsi que votre capacité à relever les défis avec détermination et confiance.

Le Fan-Club Romuald Wadagni vous invite à aborder ces épreuves dans la sérénité, la discipline et la concentration. Ayez confiance en vous-mêmes, restez calmes face aux différentes épreuves et donnez le meilleur de vous-mêmes.

Nous exprimons également notre reconnaissance aux parents, enseignants, encadreurs pédagogiques et autorités éducatives qui, tout au long de l'année scolaire, ont accompagné les apprenants dans leur préparation.

Au nom du Coordonnateur National, Monsieur Emeric Joël ALLAGBE, et de tous les membres de l'Association Fan-Club Romuald Wadagni, nous formulons nos vœux de plein succès à tous les candidats au BEPC 2026.

Que le travail accompli soit récompensé et que cette étape ouvre la voie à de nouvelles réussites académiques.

Bonne chance à toutes et à tous !

Fait à Cotonou, le 07 juin 2026

Pour l'association Fan-Club Romuald WADAGNI

Le Secrétaire Général,

Dr Zéphyrin DOGNON



+229 0144904640
+229 0198904640
+229 0197904640

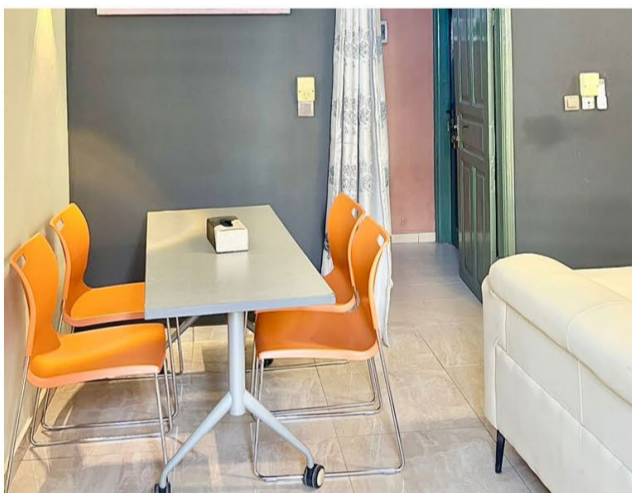


fanclub.romualdwadagni@gmail.com



Boulevard du Cinquantenaire (Porto-Novo)

Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

GOUVERNANCE PRÉSIDENTIELLE AU BÉNIN

Les 12 conseillers dévoilés

(Une représentation des deux partis de la majorité)

Le président de la République, Romuald Wadagni, a procédé à la nomination de douze ministres conseillers à la Présidence de la République. Répartis dans les principaux secteurs stratégiques de l'action gouvernementale, ces responsables politiques et technocrates sont tous issus des deux formations soutenant la majorité présidentielle, l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) et le Bloc Républicain (BR). Cette nouvelle équipe est appelée à renforcer le suivi des politiques publiques et l'efficacité de l'action gouvernementale.

Douze ministres conseillers pour accompagner l'action présidentielle

Par décret n°2026-358 du 05 juin 2026, le chef de l'État, Romuald Wadagni, a nommé douze ministres conseillers à la Présidence de la République. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif institutionnel consacré au Collège des ministres conseillers, chargé d'appuyer le président de la République dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Les personnalités désignées couvrent des domaines aussi variés que les infrastructures, l'économie, la justice, l'agriculture, la santé, l'éducation, la défense, l'énergie, l'emploi, la culture ou encore les affaires sociales. À la coordination de ce collège a été nommée Jeanne Adanbiokou Akakpo, également ministre conseillère aux Infrastructures et au Cadre de vie.

Une représentation des deux partis de la majorité

Au-delà de leur expertise dans leurs secteurs respectifs, les douze ministres conseillers ont en commun leur appartenance à la mouvance présidentielle. Ils sont en effet issus des deux principales formations politiques soutenant l'action gouvernementale : l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) et le Bloc Républicain (BR).

Cette configuration traduit la volonté du chef de l'État de s'appuyer sur les ressources humaines et politiques des deux grands partis de la majorité pour assurer une meilleure coordination entre les orientations présidentielles, les actions gouvernementales et les attentes des populations.

Des secteurs stratégiques couverts

Les nominations concernent no-



Ministre Conseiller aux Infrastructures et au Cadre de Vie
Madame Joanne ADANBIOKOU AKAKPO



Ministre Conseiller aux Affaires économiques
Monsieur Comlan Patrice NOMBIME AGBODRANFO



Ministre Conseiller à la Justice et aux Relations extérieures
Madame Eudoxie DAKPE



Ministre Conseiller à l'Agriculture
Monsieur Bio Guéra SACCA KINA



Ministre Conseiller à la Famille et à l'Action sociale
Madame Mariam DJAUGA SACCA



Ministre Conseiller aux Sports, à la Culture, aux Arts et à la Chellerie traditionnelle
Monsieur Ayibatın Jonas HANTAN



Ministre Conseiller à la Santé
Madame Rosine DAGNIHO



Ministre Conseiller à la Défense et à la Sécurité
Monsieur Rachidi GBADAMASSI



Ministre Conseiller à l'Énergie, à l'Eau et aux Mines
Monsieur Romaric OGOUWALE



Ministre Conseiller aux Petites et Moyennes Entreprises, à la Promotion de l'Emploi et à la Formation professionnelle
Monsieur Nicaise Kotchami FAGNON



Ministre Conseiller aux Enseignements maternel et primaire
Monsieur Paulin GRENOU



Ministre Conseiller à l'Enseignement Supérieur, à la recherche scientifique et à la formation technique
Monsieur Mahamadou DAROUDA

tamment les infrastructures, les affaires économiques, la justice et les relations extérieures, l'agriculture, la famille et l'action sociale, les sports et la culture, la santé, la défense et la sécurité, l'énergie, l'emploi et la formation professionnelle, ainsi que les enseignements maternel, primaire et supérieur.

Selon le décret présidentiel,

d'autres ministres conseillers pour- ront être nommés ultérieurement en fonction des besoins. Le texte abroge par ailleurs les dispositions antérieures relatives aux ministres conseillers et marque ainsi l'entrée en fonction d'une nouvelle équipe appelée à jouer un rôle de veille stratégique et d'accompagnement auprès du président de la République.

Avec cette série de nominations, le pouvoir exécutif renforce son dispositif de gouvernance tout en consolidant la coopération politique entre l'UP-R et le BR, les deux piliers de la majorité présidentielle.

Emeric Joël ALLAGBE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2026-358 DU 05 JUIN 2026

portant nomination de ministres conseillers à la Présidence de la République.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 et la loi n° 2025-20 du 17 décembre 2025 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 23 avril 2026 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;
- vu** le décret n° 2026-314 du 28 mai 2026 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2026-351 du 03 juin 2026 portant attributions, organisation et fonctionnement du Collège des ministres conseillers à la Présidence de la République ;
- vu** le décret n° 2026-352 du 03 juin 2026 portant définition des secteurs d'intervention des ministres conseillers à la Présidence de la République ;

DECRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées ministres conseillers à la Présidence de la République comme suit :

- 1- Ministre Conseiller aux Infrastructures et au Cadre de Vie
Madame Jeanne ADANBIOKOU AKAKPO
- 2- Ministre Conseiller aux Affaires économiques
Monsieur Comlan Patrice NOMBIME AGBODRANFO
- 3- Ministre Conseiller à la Justice et aux Relations extérieures
Madame Eudoxie DAKPE
- 4- Ministre Conseiller à l'Agriculture
Monsieur Bio Guéra SACCA KINA
- 5- Ministre Conseiller à la Famille et à l'Action sociale
Madame Mariam DJAUGA SACCA
- 6- Ministre Conseiller aux Sports, à la Culture, aux Arts et à la Chefferie traditionnelle
Monsieur Ayibatou Jonas HANTAN

7- Ministre Conseiller à la Santé

Madame Rosine DAGNIHO

8- Ministre Conseiller à la Défense et à la Sécurité

Monsieur Rachidi GBADAMASSI

9- Ministre Conseiller à l'Energie, à l'Eau et aux Mines

Monsieur Romaric OGOUWALE

10- Ministre Conseiller aux Petites et Moyennes Entreprises, à la Promotion de l'Emploi et à la Formation professionnelle

Monsieur Nicaise Kotchami FAGNON

11- Ministre Conseiller aux Enseignements maternel et primaire

Monsieur Paulin GBENOU

12- Ministre Conseiller à l'Enseignement Supérieur, à la recherche scientifique et à la formation technique

Monsieur Mahamadou DAHOUDA

Article 2

Madame Jeanne ADANBIOKOU AKAKPO est nommée Coordonnatrice du Collège des Ministres Conseillers.

Article 3

Il peut être procédé à la nomination d'autres ministres conseillers suivant les besoins.

Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2025-003 du 06 janvier 2025 portant nomination des ministres conseillers à la Présidence de la République. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 05 juin 2026

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS: PR 1 - AN 1 - CC 1 - CS 1 - CES 1 - C.COM 1 - HAAC 1 - HCJ 1 - SGG 1 - MINISTERES 24 - INTERESSES 12 - JORB 1.

JOURNÉE AFRICAINE DES FRONTIÈRES 2026

Cissé prône l'unité aux frontières

À l'occasion de la Journée africaine des frontières célébrée ce 7 juin, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Djibril Mama Cissé, a lancé un appel en faveur d'une coopération renforcée entre les États et les communautés frontalières. Face aux défis sécuritaires et socio-économiques, il a plaidé pour davantage de solidarité, de résilience et d'intégration dans les zones frontalières.

Le Bénin a commémoré ce samedi 7 juin la Journée africaine des frontières, une célébration instituée par l'Union africaine afin de promouvoir la paix, la sécurité et l'intégration entre les peuples du continent. Cette journée vise notamment à sensibiliser les populations aux enjeux stratégiques liés aux espaces frontaliers

et à encourager le vivre-ensemble entre communautés voisines.

À cette occasion, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Djibril Mama Cissé, a mis l'accent sur la nécessité de consolider la coopération transfrontalière pour faire face aux défis actuels. Selon lui, les frontières ne doivent plus être perçues comme des lignes de séparation, mais comme des espaces d'échanges, de solidarité et de développement partagé.

Le ministre a également insisté sur le rôle central des populations vivant dans les zones frontalières. Il les a invitées à renforcer leur capacité de résilience face aux menaces sécuritaires, tout en participant activement aux initiatives de cohésion

sociale et de développement local. Dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires croissants, la mobilisation des communautés apparaît comme un levier essentiel pour préserver la stabilité et promouvoir la paix durable.

Au-delà des enjeux sécuritaires, cette célébration rappelle l'importance de l'intégration régionale et du dialogue entre les peuples africains. Les autorités béninoises réaffirment ainsi leur engagement à faire des espaces frontaliers des pôles de coopération, de prospérité et de fraternité, conformément à la vision portée par le Programme Frontière de l'Union africaine.

James-Meryl ALLAGBE



CONTENTIEUX ADMINISTRATIF ET MARCHÉS PUBLICS

Zomaï obtient un sursis

La Cour suprême a ordonné la suspension provisoire de l'exécution des sanctions prononcées par l'Autorité de régulation des marchés publics (Armp) contre Laurent Dhossou Zomaï et son établissement « Zom-Espace ». Cette décision judiciaire intervient quelques jours après sa nomination en qualité de préfet du département du Zou et pourrait lever les obstacles à sa prise de fonction.

Nouveau rebondissement dans le dossier opposant Laurent Dhossou Zomaï à l'Autorité de régulation des marchés publics (Armp). Saisie d'un recours introduit par l'intéressé, la Cour suprême a rendu une ordonnance de sursis à exécution suspendant provisoirement les effets de la décision prise le 16 avril 2026 par l'organe de régulation des marchés publics.

La décision contestée prévoyait l'exclusion de Laurent Dhossou Zomaï des procédures de passation des marchés publics pour une durée de cinq ans, tandis que son entreprise, « Zom-Espace », était frappée d'une interdiction de deux ans. Contestant cette mesure, le promoteur avait saisi la haute juridiction afin d'en obtenir la suspension dans l'attente d'un examen au fond.

Après examen du dossier, la Cour suprême a estimé

que la requête était recevable et suffisamment fondée pour justifier un sursis à l'exécution. Les sanctions restent ainsi suspendues jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue sur le recours en annulation introduit contre la décision de l'Armp.

Cette ordonnance intervient dans un contexte particulier. Nommé récemment préfet du département du Zou à l'issue du Conseil des ministres du 3 juin 2026, Laurent Dhossou Zomaï n'avait pas pu prendre officiellement service comme prévu en raison des implications administratives liées à cette affaire. Le report de la cérémonie de passation de charges avait alimenté les spéculations autour de son entrée en fonction.

Avec cette décision de la Cour suprême, la voie semble désormais dégagée pour son installation à la tête de la préfecture du Zou. Plusieurs sources évoquent d'ailleurs une prise de service dans les prochains jours, sous réserve des formalités administratives nécessaires. Toutefois, le dossier judiciaire n'est pas clos, la haute juridiction devant encore se prononcer sur le fond de l'affaire.

James-Meryl ALLAGBE



DISTINCTION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DES MÉDIAS

Édouard Loko honoré à Abidjan

Le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin, Édouard Loko, a été élevé à la dignité de Commandeur de l'Ordre du Mérite de la Communication de la Côte d'Ivoire. Cette distinction prestigieuse récompense son engagement en faveur de la régulation des médias et de la promotion d'une communication responsable en Afrique.

À l'honneur en terre ivoirienne. Le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin, Édouard Loko, a reçu, ce samedi à Abidjan, l'une des plus hautes distinctions du secteur de la communication en Côte d'Ivoire. Il a été élevé à la dignité de Commandeur de l'Ordre du Mérite de la Communication lors d'une cérémonie officielle

présidée par le ministre ivoirien de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, agissant au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara.

La cérémonie s'est déroulée sous le parrainage de René Bourguin, président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de Côte d'Ivoire, en présence de plusieurs responsables africains des instances de régulation des médias, notamment ceux du Maroc, du Sénégal et du Tchad.

Dans son allocution, le ministre Amadou Coulibaly a retracé le parcours professionnel remarquable du récipiendaire. Il a salué son engagement constant au service du paysage médiatique

béninois, son ascension au sein des organisations professionnelles de presse, son rôle au sein de l'organe de régulation des médias du Bénin ainsi que ses responsabilités continentales en qualité de secrétaire exécutif du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC).

L'autorité ivoirienne a également mis en lumière les différentes missions exercées par Édouard Loko auprès du président Patrice Talon, tout en rappelant les distinctions déjà obtenues par ce dernier dans son pays.

Très ému au moment de recevoir cette reconnaissance, Édouard Loko a exprimé sa profonde gratitude au Président Alassane Ouattara pour cette marque de confiance. Il a éga-

lement adressé ses remerciements au ministre ivoirien de la Communication ainsi qu'à son homologue et parrain René Bourguin, dont le soutien a contribué à la concrétisation de cette distinction.

Cette élévation consacre non seulement le parcours d'un acteur majeur de la régulation médiatique au Bénin, mais aussi le renforcement des liens de coopération entre les institutions de régulation de la communication en Afrique. Elle intervient par ailleurs à un moment symbolique marqué par la première visite officielle en Côte d'Ivoire du président béninois Romuald Wadagni.

Emeric Joël ALLAGBE



GOUVERNANCE PRÉSIDENTIELLE

Ndiaye aux commandes



Le président de la République, Romuald Wadagni, poursuit la structuration de son administration avec la nomination de Nicolas Simel Ndiaye à la tête du tout nouveau Bureau d'Appui Stratégique (BAS). Placée sous l'autorité directe du Chef de l'État, cette structure est appelée à jouer un rôle clé dans l'orientation et le suivi des priorités stratégiques de l'action gouvernementale.

Le président de la République, Romuald Wadagni, vient de franchir une nouvelle étape dans l'organisation de son appareil

de gouvernance. Par décret présidentiel, Nicolas Simel Ndiaye a été désigné coordonnateur du Bureau d'Appui Stratégique (BAS), une nouvelle entité directement rattachée à la Présidence de la République. Cette nomination s'inscrit dans la dynamique de modernisation et de renforcement des mécanismes d'aide à la décision engagée depuis l'installation du nouveau pouvoir exécutif.

Le Bureau d'Appui Stratégique a pour mission d'accompagner le Chef de l'État dans la définition, le suivi et l'évaluation des grandes orientations de l'action publique. Il devrait servir d'interface de réflexion et d'analyse afin de soutenir la mise en œuvre efficace des réformes et des projets prioritaires du gouvernement.

Le choix de Nicolas Simel Ndiaye apparaît comme celui d'un profil expérimenté. Consultant en stratégie économique, formé dans de prestigieuses institutions internationales, il a occupé plusieurs responsabilités au sein de l'administration béninoise, notamment auprès du ministère de l'Économie et des Finances où il a

contribué à la coordination et au suivi de programmes stratégiques. Son parcours dans le conseil, la gouvernance publique et le développement économique fait de lui un acteur familier des mécanismes de pilotage des politiques publiques.

Cette nomination intervient alors que le président Romuald Wadagni poursuit la mise en place de l'architecture institutionnelle de son mandat. Après plusieurs nominations au sein de la Présidence et du gouvernement, l'installation du Bureau d'Appui Stratégique traduit la volonté de disposer d'un outil d'expertise capable d'éclairer les décisions présidentielles et d'assurer une meilleure coordination des priorités nationales.

À travers cette nouvelle structure, l'Exécutif entend renforcer l'efficacité de l'action publique et accélérer l'atteinte des objectifs de développement du pays, dans un contexte marqué par de nombreux défis économiques, sociaux et institutionnels.

HOUENOU Aimé

STATUT DE CAPITALE POLITIQUE DU BÉNIN

Cédric Hountondji plaide pour Porto-Novo

Jeune militant engagé de l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R), Cédric Hountondji appelle le président Romuald Wadagni à faire du transfert effectif des institutions vers Porto-Novo une priorité nationale. Pour lui, il est temps de donner un contenu concret au statut de capitale politique de la ville et de répondre à une attente historique des populations.

La question du transfert des institutions de l'État vers Porto-Novo revient au cœur du débat public. Cette fois, c'est la voix du jeune militant de l'Union Progressiste le Renouveau, Cédric Hountondji, qui s'élève pour rappeler l'urgence d'une réforme longtemps attendue par les populations de la capitale politique du Bénin.

Dans son plaidoyer, le militant estime que Porto-Novo ne doit plus se contenter d'un statut constitutionnel symbolique. Selon lui, une capitale politique doit incarner pleinement la présence de l'État à travers l'installation effective des institutions républicaines, des administrations publiques et des centres de décision.

Pour Cédric Hountondji, le moment est particulièrement opportun. Il rappelle que lors de sa campagne présidentielle, le président Romuald Wadagni avait manifesté son inté-

rêt pour le développement de Porto-Novo et son ambition de renforcer le rôle de la ville dans l'architecture institutionnelle du pays. Des engagements qui avaient suscité beaucoup d'espoir auprès des populations.

Le jeune responsable politique considère désormais que l'heure est venue de passer des intentions aux actes. Il invite le chef de l'État à poser des actions fortes en faveur du redéploiement progressif de certaines institutions et structures administratives vers la capitale politique.

À l'en croire, une telle décision constituerait un signal fort en faveur de l'équité territoriale et du respect des principes républicains. Elle permettrait également de stimuler l'économie locale, de créer de nouvelles opportunités d'investissement et de renforcer l'attractivité de Porto-Novo.

Pour Cédric Hountondji, le transfert des institutions ne représente pas seulement une revendication locale. Il s'agit d'une réforme stratégique capable de contribuer à un meilleur équilibre du développement national et à une déconcentration plus efficace des activités administratives.

À travers cette sortie, le jeune militant de l'UP-R invite le président Romuald Wadagni

à inscrire son mandat dans l'histoire en faisant de Porto-Novo une capitale politique pleinement assumée. Un appel qui rejoint les aspirations de nombreux citoyens désireux de voir la ville retrouver toute la place qui lui revient dans la vie institutionnelle du Bénin.

Aimé HOUENOU



EXAMEN NATIONAL

130 253 candidats au défi



CLÉMENT KOUHADÉ

Le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) 2026 démarre ce lundi sur toute l'étendue du territoire béninois.

Plus de 130 000 candidats sont attendus dans les différents centres de composition. À la veille de cet important rendez-vous scolaire, le ministre des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle, le professeur Clément Adeyemi Kouhadé, a adressé un message d'encouragement et de responsabilité aux candidats.

Le Bénin entre dans une nouvelle phase de son calendrier académique avec le lancement de la session 2026 du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC). Au total, 130 253 candidats sont inscrits à cet examen qui constitue la principale porte d'entrée vers l'enseignement secondaire du second cycle.

Pour garantir le bon déroulement des épreuves, les autorités éducatives ont mis en place un dispositif organisationnel et sécuritaire couvrant l'ensemble des centres de composition. L'objectif est d'offrir aux candidats des conditions optimales afin qu'ils puissent exprimer pleinement leurs connaissances acquises au cours de l'année scolaire.

À quelques heures du démarrage des épreuves écrites, le ministre Clément Adeyemi Kouhadé a invité les candidats à faire preuve de sérénité, de discipline et de confiance en leurs capacités. Il les a exhortés à miser sur le travail accompli tout au long de l'année plutôt que sur des pratiques contraires à l'éthique scolaire.

Le ministre a également salué les efforts des enseignants, des parents d'élèves et de tous les acteurs du système éducatif qui ont contribué à la préparation de cette session. Il a réaffirmé la détermination du gouvernement à préserver la crédibilité des examens nationaux et à promouvoir une école béninoise fondée sur le mérite et l'excellence.

Pendant plusieurs jours, les milliers de candidats répartis dans les centres d'examen à travers le pays tenteront ainsi de décrocher le précieux sésame ouvrant les portes de la classe de Seconde. Une étape décisive dans le parcours scolaire de nombreux jeunes Béninois.

Marie Estelle AKANNI

GOUVERNANCE PRÉSIDENTIELLE

Le BASE-PR lancé



Le président de la République, Romuald Wadagni, poursuit la structuration de son dispositif institutionnel. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa vision de gouvernance, il a créé le Bureau d'Appui Stratégique de l'État à la Présidence de la République (BASE-PR), une nouvelle entité placée sous son autorité directe et chargée d'accompagner la conduite des grandes réformes nationales.

Le nouveau pouvoir poursuit l'installation de son architecture administrative. Le chef de l'État, Romuald Wadagni, a procédé à la création du Bureau d'Appui Stratégique de l'État à la Présidence de la République (BASE-PR), une structure appelée à jouer un rôle central dans le suivi des politiques publiques et des réformes gouvernementales.

Placé sous l'autorité directe du Président de la République, le BASE-PR a pour mission d'apporter une expertise stratégique à la décision publique, d'assurer le suivi de l'exécution des projets prioritaires de l'État et de contribuer à l'amélioration de la performance de l'action gouvernementale. Cette nouvelle structure s'inscrit dans la dynamique de modernisation de l'administration engagée depuis l'installation du nouveau régime.

À travers cet outil, l'Exécutif entend renforcer les mécanismes d'évaluation, de coordination et de contrôle des programmes publics afin de garantir une meilleure efficacité dans la mise en œuvre des engagements présidentiels. Le BASE-PR servira également d'interface de veille stratégique pour anticiper les défis et proposer des réponses adaptées aux enjeux de développement du pays.

La création de cette entité intervient dans un contexte marqué par la mise en place progressive des différents organes de la Présidence de la République. Ces dernières semaines, plusieurs nominations stratégiques ont été opérées au sein de l'administration présidentielle afin de constituer une équipe capable d'accompagner le chef de l'État dans l'exécution de son programme de gouvernance.

Avec le BASE-PR, Romuald Wadagni renforce ainsi son dispositif d'aide à la décision et affiche sa volonté d'instaurer une gouvernance fondée sur la rigueur, l'anticipation et l'atteinte de résultats concrets au service des populations béninoises.

James-Meryl ALLAGBE

JUSTICE ET SÛRETÉ DE L'ÉTAT

Un officier derrière les barreaux

Un lieutenant-colonel des Forces armées béninoises a été placé en détention provisoire par la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET). L'officier est poursuivi pour apologie de crimes contre la sûreté de l'État dans le contexte des événements liés à la tentative de coup d'État déjouée de décembre 2025.

La justice béninoise poursuit son travail de clarification des responsabilités dans le dossier de la tentative de coup d'État avortée du 7 décembre 2025. Un lieutenant-colonel des Forces armées béninoises a été placé sous mandat de dépôt après son audition devant le parquet spécial de la CRIET.

Selon les informations rapportées par plusieurs sources concordantes, l'officier supérieur est poursuivi pour apologie de crimes contre la sûreté de l'État. Les faits qui lui sont reprochés seraient liés à des prises de position ou à des messages diffusés à la suite des événements ayant secoué le pays en décembre dernier.

Présenté au parquet spécial le 4 juin 2026, le militaire a été placé en détention provisoire à l'issue de son audition. La justice estime que certains propos tenus dans un groupe de discussion pourraient être interprétés comme une approbation d'actes visant à remettre en cause l'ordre constitutionnel.

Cette nouvelle procédure judiciaire s'inscrit dans la continuité des enquêtes ouvertes après la tentative de putsch du 7 décembre 2025, qui avait conduit à l'arrestation de plusieurs militaires et civils soupçonnés d'implication ou de soutien aux auteurs des faits.

En attendant son procès, le lieutenant-colonel demeure en détention préventive. L'affaire relance le débat sur les limites de la liberté d'expression lorsqu'elle touche aux questions de sécurité nationale et à la stabilité des institutions républicaines.

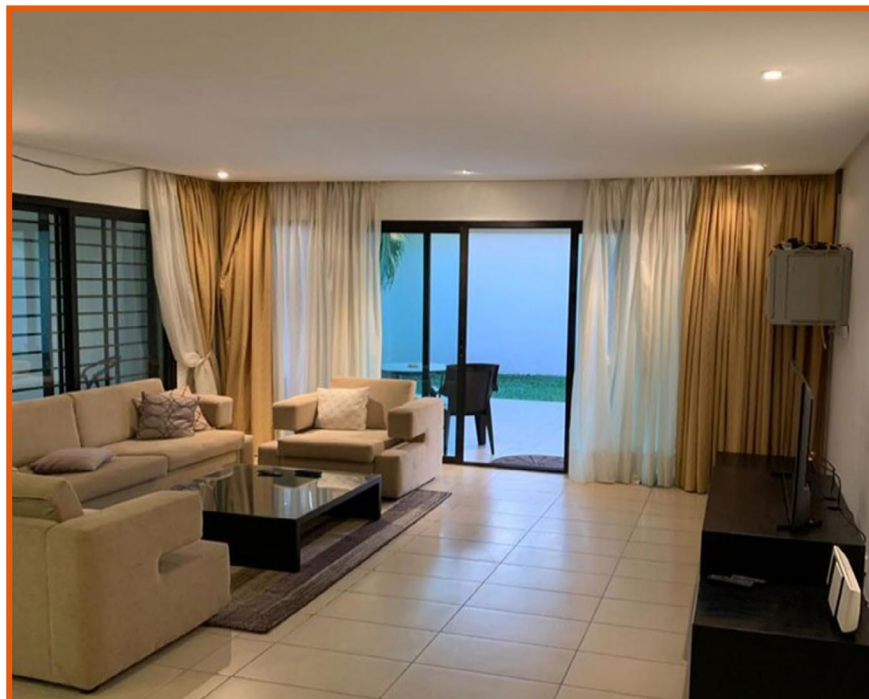
Aimé HOUENOU



WWW.NEWS.CN

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOUE

 Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa

 +229 0198904640 / 0155499999

 +229 0195534395 / 0155500707